

**FTMS reconnu par le
Legal 500 Paris dans son édition 2019 en :
Droit pénal des affaires,
Arbitrage international
Contentieux commercial et de droit des sociétés**

DROIT PENAL DES AFFAIRES - Tier 2 :

« Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés (FTMS) cumule une grande expérience des dossiers sensibles. L'équipe de six avocats se caractérise notamment par sa forte expertise dans la gestion des affaires de corruption touchant au secteur public. Elle agit pour le compte de grandes entreprises, de dirigeants et de personnes physiques. Le cabinet est actuellement impliqué dans plusieurs dossiers de place en matière de corruption internationale. Il assure également la défense de politiciens et d'individus pris dans des affaires du monde politique se rangeant parmi les plus importantes du pays. Le cabinet est également très souvent sollicité par des chefs d'états et de grands dignitaires africains. Enfin, l'équipe sait gérer des situations de crise très sensibles. Ancien bâtonnier de Paris, Pierre-Olivier Sur est très réputé et reconnu comme une grande figure du marché. Mathias Chichportich est aussi recommandé ».

Mathias Chichportich est par ailleurs reconnu parmi « Les grands avocats de demain ».

CONTENTIEUX COMMERCIAL ET DE DROIT DES SOCIETES – Tier 2 :

« Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés (FTMS) est régulièrement mandaté pour traiter des contentieux complexes. L'équipe de huit avocats traite notamment des litiges commerciaux et industriels. Elle est aussi impliquée dans une action en réparation à forts enjeux financiers consécutive à une condamnation en droit de la concurrence. Enfin, la compétence du cabinet est particulièrement avérée dans le domaine bancaire à travers Silvestre Tandeau de Marsac et Marc Henry. Le cabinet assure ainsi la défense de plusieurs grandes banques dans des contentieux sensibles ou faisant l'objet d'actions judiciaires de masse en lien avec la commercialisation de certains produits financiers. Cédric Fischer est également recommandé, quand Tristan Dupré de Puget joue également un rôle majeur au sein de la pratique contentieuse. Le cabinet traite aussi des contentieux africains. »

Marc Henry est par ailleurs reconnu parmi « Les grands avocats du marché en matière de contentieux bancaire ».

ARBITRAGE INTERNATIONAL – Tier 5 :

« Fischer, Tandeau de Marsac, Sur & Associés est pourvu d'une équipe de huit avocats qui est 'hautement compétente' et qui se montre 'diligente, rigoureuse et respectueuse dans la défense de ses clients'. Le cabinet représente régulièrement des entreprises industrielles faisant face à des arbitrages commerciaux et CCI pour leurs activités africaines. Elle a récemment traité des affaires pour le compte de clients spécialisés dans le secteur minier, ainsi que plusieurs litiges touchant à des partenariats. La pratique est codirigée par le 'très expérimenté' Cédric Fischer dont 'les plaidoiries sont remarquables - les tribunaux sont toujours très curieux d'entendre ses arguments', et par Marc Henry qui intervient en conseil dans les dossiers, tout en étant régulièrement nommé arbitre - c'est d'ailleurs une autorité reconnue sur les questions d'indépendance et d'impartialité des arbitres. Contribuent également à la pratique : Silvestre Tandeau de Marsac, Tristan Dupré de Puget qui est 'impliqué dans ses dossiers et dévoué au succès de ses clients'.

